à la sobriété, en les faisant pacager sur les montagnes pour les rendre rustiques, ni à les châtrer tard et à les faire travailler pour rendre leur chair plus ferme et leur donner un suif plus compacte. » Du reste, c'est au point de vue du croisement que la race durham intéresse les cultivateurs français. En une ou deux générations, elle communique ses qualités aux métis qui proviennent d'elle avec nos meilleures races, qu'elle rend aussi plus molles, plus disposées au repos, d'où résulte le bon emploi de la nourriture consommée et la précocité; mais ces modifications ne sont réellement bonnes que là où le climat est doux, les fourrages abondants, et où l'on exécute les travaux agricoles avec des chevaux. Quant à la lactation, quoique médiocre laitière, la race durham augmente le rendement en lait des races mancelle, vendéenne et charolaise; mais elle diminue celui des races bretonne, normande et flamande.

DURHAM (John-George LAMBTON, comte DE), homme d'Etat anglais, né à Durham en 1792, mort dans l'île de Wight en 1840. Il servit quelque temps dans un régiment de hussards, se maria à Gretna-Green à l'âge de vingt ans, et avait à peine atteint sa majorité lorsqu'il fut envoyé au Parlement par son comté natal. Libéral ardent, il fit une guerre persévérante à la Sainte-Alliance, dont il ne laissa passer aucun acte arbitraire, aucun attentat à l'indépendance des peuples, sans le stigmatiser du haut de la tribune. Son premier discours (1814) fut un infructueux appel en faveur du peuple de Norvége, qui luttait pour son indépendance nationale avec le prince Christian de Danemark, contrairement aux conventions adoptées par les alliés à Kiel. L'année suivante, il parla pour Gênes, à laquelle lord Bentinck avait promis le rétablissement de son ancienne constitution et qui se voyait annexée à la Sardaigne par le congrès de Vienne. A la même époque, il attaqua les violences odieuses exercées contre le général Gourgaud, réfugié en Angleterre. Pendant le mouvement chartiste de 1819, il soutint les droits du peuple non-seulement au Parlement, mais encore dans de nombreuses réunions populaires. Il fut, en 1821, l'un des défenseurs de la reine Caroline, et appuya la motion par laquelle lord Tavistock demandait un vote de censure contre le ministère, en raison de ses procédés envers la reine. La même année, il proposa un projet de réforme parlementaire, lequel fut rejeté avant toute discussion, par suite d'une coalition; mais dix ans plus tard, alors qu'il était membre du cabinet, il assista aux débats, lors du vote du fameux bill de réforme, dans lequel toutes ses propositions se trouvaient reproduites. En 1828, il avait été élevé à la pairie sous le titre de baron Durham, et lorsque, en 1830, son beau-père, lord Grey, fut nommé premier ministre, il entra au ministère comme lord du sceau privé. Lord Grey avait formé son cabinet en vue de la réforme parlementaire et en avait fait une question de cabinet. La préparation du plan de réforme fut confiée à lord Durham, lord John Russell, sir James Graham et lord Duncannon. C'est à lord Durham qu'incomba la mission de défendre le bill dans la Chambre des lords, tâche d'autant plus difficile qu'il avait à lutter non-seulement contre l'opposition ouverte des tories, mais encore contre la répugnance secrète de beaucoup de ses collègues et amis politiques. Nous avons dit plus haut que le bill passa. La santé de lord Durham, altérée par les luttes oratoires qu'il avait eu à soutenir, reçut une nouvelle et plus cruelle atteinte par la mort de son fils aîné, et il fut forcé de quitter le ministère (1833). Il reçut, peu après, la dignité de comte, et fut chargé d'une mission spéciale en Russie, dans le but d'obtenir du gouvernement russe une modification dans les mesures de sévérité adoptées contre les Polonais depuis la dernière insurrection. Lord Durham échoua dans cette tentative de conliation et revint en Angleterre, où son libéralisme le mit en collision avec l'administration de l'époque; il fut alors virtuellement reconnu comme le chef de l'opposition. L'insurrection du Canada (1837) ouvrit un nouveau champ à son activité. En 1838, le ministère l'y envoya en qualité de gouverneur, avec des pouvoirs extraordinaires, dans l'espoir que ses idées libérales bien connues et sa grande expérience politique suffiraient à gagner la confiance de la population canadienne. Toutefois, l'administration de lord Durham ne fut pas de longue durée. Essayant à la fois de concilier et de punir, il ne réussit qu'à exaspérer les esprits; il outrepassa même ses pouvoirs. Lui qui toute sa vie avait flétri l'arbitraire, il s'en rendit coupable en déportant sans nécessité aux Bermudes, pour un temps indéfini, les chefs de l'insurrection, ce qui lui attira un vote de censure de la part du Parlement. Lord Durham, se sentant abandonné par le ministère, donna sa démission et revint immédiatement en Angleterre. Il prépara, sur les affaires du Canada, un long rapport dont les conclusions, libérales dans toute l'acception du mot, furent adoptées par son successeur et eurent une grande influence sur la pacification ultérieure de la colonie. Les vues politiques de lord Durham lui ayant créé une position presque solitaire, et la faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de soutenir seul les luttes parlementaires, il ne prit plus, jusqu'à sa mort, que fort peu de part aux affaires publiques.

DURHAM (Joseph), sculpteur anglais, né à Londres en 1822, élève de John Francis et de Baily. Il n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il exécuta le buste de Jenny Lind, buste qui obtint beaucoup de succès et qui commença à le faire connaître. Dix ans plus tard (1851), un concours ayant été ouvert pour l'érection d'un monument commémoratif de l'Exposition universelle de Londres, Durham présenta un projet qui fut adopté. Depuis cette époque, il s'est placé au nombre des bons sculpteurs de l'Angleterre. Ses principales œuvres sont: *Hermione; Alastor* (1856); *Paul et Virginie* (1857); le *Destin du génie* (1858); *Chasteté* (1860); *Allez dormir*, (1861), etc.

DURIA MAJOR, nom latin de la DOIRE-BALTÉE.

DURIA MINOR, nom latin de la DOIRE-RIPAIRE.

DURICH (Fortunat), théologien et barnabite, né à Turnau (Bohême) en 1730, mort en 1802. Il professa la théologie et l'hébreu à l'université de Prague. Ses principaux ouvrages sont: *Dissertatio de slavo-bohemica sacri codicis versione* (Prague, 1777, in-8°): *Bibliotheca slavica antiquissimi dialecti communis* (Vienne, 1795, in-8°).

DURIÉ, ÉE adj. (du-ri-é — rad. *duriée*). Bot. Qui ressemble ou qui se rapporte au genre duriée.

— s. f. pl. Groupe d'hépatiques ayant pour type le genre duriée.

DURIÉE s. f. (du-ri-é — de *Durieu*, bot. français). Bot. Genre de végétaux cryptogames, de la famille des hépatiques, tribu des ricciées, qui habitent l'Algérie.

DURIEU (Jean-Louis-Marie-Eugène), administrateur et écrivain français, né à Nîmes en 1800, fils d'un chef de bureau au ministère des finances. Lorsqu'il eut achevé ses études de droit, il collabora à diverses publications de son père, se fit inscrire au barreau de Paris; fonda, en 1824, un recueil périodique, intitulé le *Mémorial des percepteurs et des receveurs des établissements de bienfaisance*, puis fut nommé chef de la section administrative des communes au ministère de l'intérieur. Cette section ayant été supprimée en 1847, M. Durieu devint inspecteur général des hospices et des établissements d'utilité publique. Chargé, après la révolution de Février, de la direction générale de l'administration des cultes, il institua une commission des arts et édifices religieux et créa le service des architectes diocésains pour la conservation des monuments affectés au culte. Bientôt après, M. Durieu fut mis à la retraite. Il se lança alors dans des opérations industrielles, dont les tribunaux ont retenti en 1858 et en 1860. Outre le *Manuel des percepteurs et des receveurs municipaux* (1822) et le *Code de l'administration des établissements publics* (1823), qu'il a donnés en collaboration avec son père, il a publié: *Poursuites en matière de contributions directes* (1838, 2 vol. in-8°); *Formulaire de la comptabilité des percepteurs-receveurs de communes et d'établissements de bienfaisance* (1842, in-8°); *Répertoire de l'administration et de la comptabilité des établissements de bienfaisance* (1846, 2 vol. in-8°). Enfin il a collaboré à une comédie intitulée le *Mari de la veuve* (1832), qui est restée au répertoire du Théâtre-Français.

DURILLON s. m. (du-ri-llon; *ll* mll. — rad. *dur*). Petite callosité qui se produit aux pieds ou aux mains, par le durcissement accidentel de la peau.

— Techn. Point d'un canon de carabine où le métal a pris une dureté plus grande, ce qui expose l'arme à éclater.

— **Encycl.** Le *durillon* résulte de la superposition de plusieurs lames de l'épiderme, endurcies par une pression habituelle ou le contact répété de corps très-chauds. On observe les *durillons* aux talons, au gros orteil sur le côté interne de son articulation avec le premier os métacarpien, aux genoux chez les couvreurs et les carreleurs, et enfin à la paume des mains chez les forgerons et tous les hommes qui exercent des travaux très-rudes. Ceux des mains sont le plus ordinairement désignés sous le nom de calus, et ceux du gros orteil sous celui d'oignons. Le *durillon* diffère du cor, en ce qu'il ne présente pas de tubercule central et n'est que rarement douloureux. Quelquefois le *durillon* acquiert une épaisseur qui rend sa présence très-gênante, et si la pression qui l'a occasionné continue, ce qui est le plus ordinaire, il finit par provoquer une inflammation de la peau sous-jacente, puis une suppuration qui le détache et entraîne sa chute. D'autres fois, quand la pression n'a plus lieu, il s'use en quelque sorte en s'exfoliant, et s'efface. Dépassant toujours le niveau de la peau, sans jamais s'enfoncer dans son épaisseur comme les cors, et acquérant beaucoup de dureté, les *durillons* gênent comme le feraient des corps étrangers. Dans la paume des mains, ils nuisent au tact, qu'ils émoussent, qu'ils rendent obtus et même nul; mais ils rachètent cet inconvénient par l'avantage de rendre les mains moins sensibles, plus dures et plus résistantes aux travaux pénibles. Aux pieds, ils protégent la peau contre les pressions et les frottements des chaussures, et empêchent qu'elle ne s'excorie et ne s'enflamme par l'effet des longues marches; mais ils finissent toujours par y prendre un accroissement trop considérable, et alors, nécessairement comprimés par les chaussures, ils transmettent à la peau la compression qu'ils éprouvent et développent la douleur. Le traitement des *durillons* est fort simple: les soustraire, si cela se peut, à la cause qui les entretient; les ramollir au moyen de bains émollients, de cataplasmes de même nature, d'emplâtres de savon; les enlever couche par couche avec un bon canif ou un bistouri, en évitant toutefois d'arriver jusqu'au derme et de l'entamer; enfin, les user avec une pierre ponce ou une lime douce, tels sont les indications qu'il présente et les moyens de les remplir. Quand ils provoquent, comme nous l'avons dit, une inflammation suivie de suppuration, quelques jours de repos, des émollients et des soins de propreté suffisent ordinairement pour remédier à ce léger accident. V. CALLOSITÉ.

DURILLONNÉ, ÉE (du-ri-llo-né; *ll* mll.) part. passé du v. Durillonner. Durci: *De la viande* DURILLONNÉE.

— Contenant des durillons: *Une carabine* DURILLONNÉE.

DURILLONNER v. n. ou intr. (du-ri-llo-né — rad. *durillon*). Devenir dur. ‖ Très-peu usité.

Se durillonner v. pr. Prendre des durillons: *Ce métal* SE DURILLONNE.

DÜRINGSFELD (Ida DE), baronne de REINSBERG, femme de lettres allemande, née à Militsch (Silésie) en 1815, fille d'un officier hanovrien, qui passa au service de la Prusse et reçut des lettres de noblesse du ministre Hardenberg. Elevée à la campagne sous la direction de sa tante, elle apprit le polonais, l'allemand, l'anglais, le français, la musique et cultiva en même temps les belles-lettres, qui éveillèrent en elle la vocation poétique. Comme elle était presque sans fortune, elle s'occupa de bonne heure à utiliser ses talents. A quatorze ans, elle se rendit à Breslau, et, un an après son arrivée dans cette ville, elle publia ses premiers essais poétiques dans la *Gazette du soir*, dirigée par Hell, avec qui elle avait été mise en relation. De Breslau, elle se rendit à Dresde, où elle fit la connaissance du romancier Tiedge, qui l'aida de ses conseils. A partir de ce moment, elle fit paraître de nombreux articles, des nouvelles, des pièces de vers et des romans, qui reçurent du public un favorable accueil. Une maladie nerveuse, dont elle fut atteinte vers 1839, la força, pendant quelques années, à suspendre ses travaux, qu'elle reprit en 1841 avec une ardeur nouvelle. En 1845, elle épousa le baron de Reinsberg, à qui l'on doit quelques écrits, entre autres les *Auteurs dalmates et leurs ouvrages;* mais leur union fut de courte durée, car, dès 1850, au retour d'un voyage en Italie, la baronne de Reinsberg se sépara de son mari. A cette époque, elle se fixa à Breslau, puis se rendit en Belgique, où elle a publié des nouvelles et des articles en français et en flamand; elle est revenue plus tard en Allemagne et s'établit à Prague.

Ida de Düringsfeld doit moins sa réputation à ses poésies qu'à ses romans, qui lui ont assigné un rang des plus distingués dans la littérature allemande. Dans presque tous, elle s'est attachée à peindre le grand monde, dont elle connaît à fond les préjugés et les intrigues. On y remarque une grande finesse d'observation, un talent réel de composition et en même temps un style d'une rare élégance. On doit à cette femme distinguée les œuvres suivantes: *Poésies* (Leipzig, 1835), publiées sous le nom de *Thécla; l'Etoile d'Andalousie* (Leipzig, 1838), recueil de nouvelles; le *Château de Goczyn* (Breslau, 1841); *Esquisses du grand monde* (Breslau, 1842-1845, 3 vol.); *Madeleine* (Berlin, 1843); *Dans la terre natale* (Berlin, 1843); les *Femmes de Byron* (Breslau, 1845); *Marguerite de Valois et son temps* (Leipzig, 1847); *Au grand canal de Venise* (Dresde, 1848); *Esquisses de voyage* (Brême, 1850); *Une pension sur le lac de Genève* ou *Deux romans dans une maison* (Breslau, 1850); *Pour toi* (Breslau, 1851), recueil de vers; *Roses de Bohême* (Breslau, 1851), recueil de légendes et de chants populaires, traduit en allemand; *Chants de Toscane* (Dresde, 1855); *Niko Veliki* (Bruxelles, 1856); *Kœniginhof* (Bruxelles, 1858); *Milena* (Leipzig, 1863); les *Littérateurs* (Vienne, 1863, 2 vol.), etc. Elle a en outre publié plusieurs relations de voyage, parmi lesquelles il faut citer celle qui a pour titre: *De la Dalmatie* (Prague, 1855-1857, 3 vol.). Pendant son séjour en Belgique, elle avait recueilli les matériaux d'un livre intitulé: *De l'Escaut jusqu'à la Meuse* (Leipzig, 1861, 3 vol.), ouvrage remarquable, dans lequel elle a essayé de tracer un tableau général du mouvement intellectuel en Flandre depuis 1830. Enfin, elle a fait paraître sous ce titre assez bizarre: le *Proverbe considéré comme cosmopolite* (Leipzig, 1863), le résultat des études auxquelles elle s'était jadis livrée, avec son mari, sur les proverbes.

DURION s. m. (du-ri-on — corrupt. de *dureyn*). Bot. Genre d'arbres, de la famille des sterculiacées et de la tribu des bombacées, comprenant une seule espèce, qui habite l'Inde. ‖ On dit aussi DURIOAN.

— **Encycl.** Le *durion* ou *durioan* est un grand arbre dont le port rappelle un peu celui de l'orme; ses feuilles sont alternes, grandes, ovales oblongues, entières, luisantes en dessus, cendrées ou roussâtres en dessous; ses fleurs, d'un blanc jaunâtre, sont réunies en corymbes latéraux. Le fruit, appelé *durione*, est rond ou un peu ovoïde, du volume d'un petit melon, vert, armé d'épines très-dures, fortes, piquantes, se touchant par la base; à l'extérieur, il présente cinq sutures longitudinales; l'intérieur est divisé en cinq loges d'un blanc soyeux, remplies par un parenchyme charnu, ferme, couleur de crème colorée et renfermant ordinairement chacune trois graines ovoïdes. Cet arbre habite les forêts de l'Inde, de Malacca, des Moluques, de Bornéo, de Java, etc. Introduit dans les cultures, il a produit des variétés plus estimées que le type de l'espèce. Les épines dont le fruit est armé, jointes au poids de ce fruit, présentent de graves inconvénients. Quand ce fruit, en se détachant de l'arbre à sa maturité, tombe sur la chair nue, il produit souvent de cruelles blessures; ordinairement on n'a à craindre qu'une abondante effusion de sang; mais si celle-ci n'a pas lieu, l'inflammation qui suit la blessure peut aller jusqu'à occasionner la mort. Quand ce fruit est tombé à terre et qu'il n'est pas pourvu d'un fragment de rameau, il devient fort difficile de le ramasser, car on ne sait par où le prendre. Une autre difficulté se présente quand il s'agit de l'ouvrir; il faut alors, d'une main solide et armée d'un couteau pesant, frapper sur les sutures. Le fruit ouvert peut être comparé à un gâteau hautement relevé d'amandes, d'où s'échapperaient de temps à autre des émanations qui rappellent, tantôt le fromage à la crème, tantôt une sauce à l'oignon, tantôt enfin un vin d'Espagne fortement goudronné. Les Européens qui en mangent pour la première fois y trouvent un goût et une odeur d'oignons brûlés qui leur paraissent souvent désagréables; il paraît néanmoins que l'on finit par s'y accoutumer. La pulpe charnue a une consistance glutineuse, une saveur douce et délicate. Les naturels trouvent ce fruit exquis; l'excès avec lequel ils en mangent leur donne souvent des indigestions, auxquelles ils remédient en mangeant du bétel. Mais il ne peut se garder qu'un jour ou deux; après ce temps, la pulpe noircit et se corrompt. On le mange ordinairement à sa maturité complète, lorsque son enveloppe commence à s'ouvrir par en haut. Mais, même avant cette époque, il forme, cru ou cuit, un très-bon légume. Quand la récolte est abondante, les Indiens font des provisions de la pulpe, qu'ils renferment dans des cruches ou des bambous, après l'avoir salée; dans cet état, elle peut se conserver pendant une année, et forme un excellent assaisonnement pour le riz, dont elle relève la saveur fade. « Il y a, dit un voyageur anglais, dans cette pulpe charnue une douceur glutineuse qu'aucune autre ne possède, et qui ajoute à sa délicatesse. La durione n'est ni acide, ni douce, ni juteuse, et elle participe de ces trois qualités; plus on en mange, plus on en veut manger. » Ce fruit a encore dans le pays une grande réputation médicale; on le regarde comme apéritif, carminatif et sudorifique. La graine est à peu près du volume et de la forme d'une fève; les Indiens la mangent grillée, comme les châtaignes.

DURIONE s. f. (du-ri-o-ne — rad. *durion*). Bot. Fruit du durion.

DURISSE s. m. (du-ri-se). Erpét. Nom spécifique d'un crotale d'Amérique.

DURISSIME adj. (du-ri-si-me — lat. *durissimus*, superlatif de *durus*, dur). Très-dur, très-coriace: *Une poularde* DURISSIME. ‖ Qui a un son très-rude: *Non-seulement ce mot est inusité en poésie, mais il est* DURISSIME. (Dessiaux.) ‖ Ce mot, comme tous les superlatifs du même genre, n'est employé qu'en plaisantant.

— s. f. Nom donné à l'épée de Guillaume Taillefer, comte d'Angoulême, à cause de la solidité de la trempe de cette arme.

DURISTALLUM, nom latin de DURTAL.

DURIUS, nom latin du DOURO.

DURIUSCULE adj. (du-ri-u-sku-le — dimin. de *dur*). Par plaisant. Un peu dur, en parlant d'objets difficiles à diviser, et particulièrement d'une viande coriace: *Ce chapon est* DURIUSCULE. ‖ Un peu dur à l'oreille: *Il y a quelques vers* DURIUSCULES. (Volt.) *A deux siècles de là, on donna une tragédie de Le Blanc, dont un alexandrin* DURIUSCULE *a seul fait la célébrité*. (E. Fournier.)

— Un peu dur, en parlant du pouls: *Il est* DURIUSCULE, *pour ne point dire dur*. (Mol.)

DU RIVAIL (Aymar), en latin **Rivallius**, seigneur de LA RIVALIÈRE, jurisconsulte et historien dauphinois, né à Saint-Marcellin (Isère) vers 1490, mort vers 1560. Après avoir étudié le droit à Avignon, au collége institué par le cardinal de La Rovère, il alla, selon l'usage de l'époque, fréquenter les universités d'Italie. Il se trouvait à Pavie en 1512 lorsqu'eut lieu la tentative des Suisses contre Milan, et il dut, à la suite de cet événement, se réfugier à Casal et interrompre son cours de droit. Il avait pour professeurs les célèbres

Jason Muinus et Philippe Decius. Ce fut en 1515 que, rentré en Dauphiné, il mit au jour son *Histoire du droit civil*, « qui eut un grand succès et le plaça de prime abord parmi les jurisconsultes, à l'âge où l'on quitte les bancs de l'école. » Grâce à la valeur de cet ouvrage et sans doute aussi à sa famille et à ses relations, il devint conseiller au parlement de Grenoble (1521).

Aymar du Rivail remplit différentes missions diplomatiques. Au mois d'avril 1529, il fut envoyé par le roi François Ier, avec son collègue Ennemond Mulet, au duc de Savoie, pour porter plainte au sujet du pillage du Château-Dauphin par des Piémontais. En 1548, le roi Henri II le chargea, avec un autre conseiller (Laurent Rabot), de négocier les affaires relatives au marquisat de Saluces. On a de lui: *Aymarii Rivallii Allobrogis juris-consulti ac oratoris libri de Historia juris civilis et pontificii*, etc. (Valence, 1515-1551). Il laissa en manuscrit une *Histoire du Dauphiné*, qui a été publiée par M. de Terrebasse, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, sous ce titre: *Aymari Rivallii Delphinatis de Allobrogibus libri novem* (Vienne, MDCCCLIV, in-8°). Voici ce que le biographe Rochas dit du livre: « Une partie de cet ouvrage ne saurait être prise au sérieux; car le naïf chroniqueur, adoptant sans examen toutes les idées romanesques et fabuleuses accréditées par l'école d'Annius de Viterbe, y débite les sornettes et les rêveries les plus étranges. Il commence presque à la création du monde. Il donne la généalogie des géants et des Celtes, qui régnèrent sur les Allobroges avant le déluge. Après le partage des terres entre les enfants de Noé, le Dauphiné échut, d'après lui, à Samotes, fils de Japhet, qui fut la tige d'une longue série de monarques, dont il a pris les noms je ne sais où, et qu'il énumère avec une gravité imperturbable. Mais, à partir de la période des Burgondes jusqu'à l'année 1535, où il s'arrête, ses récits méritent plus de créance et seront utilement consultés pour connaître d'une manière approfondie les annales de notre province. Il fournit, notamment sur plusieurs villes, des renseignements archéologiques que l'on ne trouve pas ailleurs. Ces renseignements ont donné lieu à l'ouvrage suivant: *Description du Dauphiné, de la Savoie, du Comtat-Venaissin, de la Bresse et d'une partie de la Provence, de la Suisse et du Piémont au* XVIe *siècle*, par Aymar du Rivail, traduit par Antoine Macé (Grenoble, 1852, in-8° et in-12). »

DURIVAL (Nicolas LUTTON), historien français, né à Commercy en 1723, mort près de Nancy en 1795. Il fut successivement greffier du conseil d'Etat de Lorraine sous le roi Stanislas, lieutenant de police à Nancy et administrateur municipal pendant la Révolution. Durival a publié des travaux estimés sur la topographie, la statistique et l'administration de sa province natale. Nous citerons notamment: *Table alphabétique des villes, bourgs, villages et hameaux de la Lorraine et du Barrois* (Nancy, 1748); *Introduction à la description de la Lorraine et du Barrois* (Nancy, 1774); *Description de la Lorraine et du Barrois* (Nancy, 1778-1783, 4 vol. in-4°). — Jean DURIVAL, diplomate et écrivain militaire français, frère du précédent, né à Saint-Aubin en 1725, mort en 1810. Il remplit successivement les fonctions de secrétaire du conseil d'Etat du roi Stanislas, de premier secrétaire des affaires étrangères de France (1766) et de ministre de France en Hollande. On a de lui: *Détails militaires* (1758); *Essai sur l'infanterie française* (1760), etc. — Claude DURIVAL, frère des précédents, né à Saint-Aubin en 1728, mort en 1805. Il fut également secrétaire du conseil d'Etat de Stanislas. Il a publié: *Mémoires et tarifs sur les grains* (Nancy, 1757) et *Mémoire sur la culture de la vigne* (1777).

DURIVIER (Jean), graveur belge, né à Liége en 1687, mort à Paris en 1761. Il s'adonna à la gravure en médailles et se rendit à Paris, où ses travaux remarquables lui valurent d'être nommé graveur du roi, d'être logé au Louvre et de faire partie des membres de l'Académie de peinture et de sculpture. Nul mieux que Durivier n'a saisi la ressemblance de Louis XV. Delille a dit de cet artiste, dans son poëme *De l'imagination:*

Durivier, c'est à toi de tenter ces travaux;
Et si, dans nos remparts, des Vandales nouveaux
Brisent des monuments que le bon goût adore,
Ton burin immortel les fera vivre encore.

Durivier fut un des meilleurs graveurs de son temps. Si son style n'est pas toujours d'une pureté et d'une élégance irréprochables, ses œuvres néanmoins se distinguent par la correction du dessin et par une touche vigoureuse et pleine de hardiesse. On cite parmi ses meilleures médailles: *Mars et Vénus*, avec leurs attributs; *Pierre Ier*; *Pierre de Gouges, Berthollet-Flemalle*, etc.

DURKHEIM, ville de Bavière, dans le Palatinat, ch.-l. de cant., à 25 kilom. N.-O. de Spire; 6,000 hab. « Elle est agréablement située au débouché d'une vallée du Haardt, arrosée par l'Isenach et dominée à l'O. par les ruines du couvent de Limburg. Fondée avant le VIIIe siècle, elle appartint successivement aux ducs francs, à l'abbaye de Limburg et enfin aux comtes de Leiningen-Hartenburg, qui la fortifièrent, malheureusement pour elle, car elle fut prise par Frédéric le Victorieux en 1471, pillée par les Espagnols en 1632, incendiée par les Français en 1674, en 1689 et en 1794. Aussi tous ses monuments publics sont modernes. Ses bains d'eau salée et les cures de raisin y attirent pendant l'été et l'automne un grand nombre d'étrangers. » (Adolphe Joanne, *Guide dans l'Allemagne du Nord*.)

DURLACH ou **DOURLACH**, en latin *Turris ad Lacum*, ville du grand-duché de Bade, cercle du Rhin-Moyen, ch.-l. du bailliage de son nom, à 8 kilom. S.-E. de Carlsruhe, sur la Pfinz et au pied du Turmberg; 5,617 hab. Manufactures de tabac; fabriques de vinaigre, faïence, colle forte; brasseries. Récolte et commerce de céréales, vins, fruits. Le bailliage de Durlach a une superficie de 197 kilom. carrés et une population de 27,201 hab. « Cette petite ville, dit M. Adolphe Joanne, ancienne résidence des margraves de Bade-Durlach, fut brûlée en 1688 par les Français. De toute la ville il ne resta que cinq maisons. Le beau jardin du château appelé *Karsburg*, du nom de son fondateur, et transformé en caserne, renferme diverses antiquités romaines. On jouit d'une vue magnifique du haut de la tour-vigie, bâtie sur les ruines d'une forteresse romaine, au sommet du Turmberg. » Le 25 juin 1849, les Prussiens, commandés par le prince de Prusse, y attaquèrent sans succès les insurgés badois; on voit dans le cimetière un monument gothique en l'honneur des Prussiens tués pendant la campagne. Durlach a donné son nom à une branche de la maison de Bade. V. BADE.

DÜRNHOFER (Laurent), théologien et poëte allemand, né à Nuremberg en 1532, mort en 1594. Il se rendit à Wittemberg, où il entra en relation avec Mélanchthon; fit, au collége des Philosophes, des cours sur Homère et sur Ovide, et fut nommé diacre en 1562. Cinq ans plus tard, Dürnhofer devint pasteur à Saint-Gilles de Nuremberg. Il a publié: *Carmen de corruptis hujus sæculi moribus* (1551); *De synodo tridentino* (1566), etc.

DURNHOLZ, bourg d'Autriche, dans la Moravie, cercle et à 42 kilom. S. de Brünn, sur la rive gauche de la Taja; 2,407 hab. Commerce de vins, de grains et de fruits.

DURNOVARIA ou **DUNIUM**, station romaine dans l'île de la Grande-Bretagne, chez les Durotriges. C'est actuellement la ville de DORCHESTER.

DUROBRIVIS, nom latin de ROCHESTER.

DUROC (Gérard-Christophe-Michel), duc de Frioul, grand maréchal du palais, né à Pont-à-Mousson en 1772, tué par un boulet le 22 mai 1813. Il sortit sous-lieutenant de l'école de Brienne en 1792, se lia avec Bonaparte au siége de Toulon, devint son aide de camp pendant la campagne d'Italie, montra une rare intrépidité au passage de l'Isonzo, et surtout à la prise de Gradisca, dans le Frioul (23 septembre 1796), fait d'armes qui lui valut plus tard (1809) le titre ajouté à son nom. Il suivit son général en Egypte, où il eut une grande part au gain de la bataille de Salahieh, et fut grièvement blessé à Aboukir; il se fit remarquer aux siéges de Jaffa et de Saint-Jean-d'Acre, revint en France avec Bonaparte, le seconda au 18 brumaire, et, devenu son premier aide de camp et général de brigade, fit à ses côtés la campagne de 1800, couronnée par la victoire de Marengo. A cette époque commence la carrière diplomatique de Duroc, qu'il ne cessa de mener de front avec celle des armes. Il remplit avec succès les missions les plus délicates, successivement à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Stockholm et à Copenhague. Nommé, en 1804, général de division, grand maréchal du palais, il courut à Berlin, à la veille de la guerre avec l'Autriche, y négocier la neutralité de la Prusse (1805), puis combattit à Austerlitz à la tête d'une partie de la garde. Il conclut, en 1806, des traités avec la Prusse, la Saxe, les princes allemands, et signa, l'année suivante, l'armistice qui précéda la paix de Tilsitt. Il régla seul ensuite avec le cabinet de Madrid l'arrangement qui rayait le Portugal de la carte de l'Europe (27 octobre 1807), prit une part glorieuse aux batailles d'Essling et de Wagram, et négocia encore avec le prince Charles l'armistice qui terminait cette guerre de 1809. En 1813, il assista aux batailles de Lutzen et de Wurtzen. A la fin de cette dernière journée, il était aux côtés de Napoléon, à l'entrée du village de Mackersdorf, lorsqu'un boulet perdu vint le blesser mortellement dans le bas-ventre, après avoir tué le général du génie Kirgener. Ses adieux à l'empereur furent touchants: « Toute ma vie, lui dit-il, vous a été consacrée; je ne la regrette que pour l'utilité dont elle pouvait vous être encore. » Il expira douze heures après le coup qui l'avait frappé. Cette mort laissa d'ineffaçables regrets dans l'âme de Napoléon. On se rappelle qu'en 1815, lorsqu'il voulut se retirer en Angleterre, il demanda à y vivre sous le nom de Duroc. A Sainte-Hélène, il a fait un legs considérable à la fille du grand maréchal. En effet, il n'y a pas d'homme qui l'ait servi avec un dévouement plus soutenu, avec plus de zèle, et qui lui ait été plus utile par l'étonnante souplesse de ses aptitudes. Louis-Philippe a fait déposer les restes de Duroc aux Invalides, à côté de ceux de Napoléon.

DUROCASSES, ancienne ville de la Gaule, dans la Lyonnaise IVe, chez les Carnutes; aujourd'hui DREUX.

DUROCATALAUNUM ou **CATALAUNI**, nom ancien de CHÂLONS-SUR-MARNE.

DUROCHER (R.-M.), auteur dramatique français, qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, a laissé deux œuvres: l'*Indienne amoureuse* ou l'*Heureux naufrage*, tragi-comédie (Paris, 1636), et *Mélise*, pastorale (Paris, 1634), recherchées par les bibliophiles, à cause de leur rareté, bien qu'elles ne soient remarquables que par leurs défauts. Le style en est plein d'emphase, d'images licencieuses, de mots graveleux, et elles abondent en froides et prétentieuses allégories.

DUROCHER (J.-M.-Elisabeth), minéralogiste français, né en 1817. Il entra, en 1835, à l'Ecole polytechnique, d'où il sortit dans le service des mines. Depuis lors, M. Durocher est devenu ingénieur de première classe (1849), professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté de Rennes et membre correspondant de l'Académie des sciences (1858). Outre des articles insérés dans les *Annales des mines* et des *Notices* scientifiques, on a de lui: *Recherches sur les roches et les minéraux des îles Féroë* (1841). Il a rédigé la partie géologique des *Voyages en Scandinavie, en Laponie, etc.*

DU ROCHIER (Agnès), fille d'un riche marchand drapier, née à Paris en 1385, morte en 1483. Elle est un exemple remarquable des singulières aberrations auxquelles peut conduire l'exaltation des idées religieuses. Son père la laissa orpheline avec une fortune considérable, avant qu'elle eût atteint sa dix-huitième année. Jeune, riche et d'une grande beauté, Agnès prit, avant de le connaître, le monde en dégoût. Pour le fuir, pour s'ensevelir vivante, le couvent lui sembla chose trop douce. Rompant, dans son fanatisme religieux, avec tous les devoirs de la vie, elle se fit recluse à la paroisse Sainte-Opportune le 5 octobre 1403, laissant tout son bien aux églises. On appelait *recluses* des filles ou des veuves qui se faisaient bâtir une petite chambre joignant le mur de quelque église. La cérémonie de leur *reclusion* se faisait avec un grand appareil: l'église était tapissée comme pour une fête; l'évêque célébrait la messe pontificalement, prêchait et allait ensuite lui-même sceller la porte de la petite chambre, après l'avoir bien aspergée partout d'eau bénite. On n'y laissait qu'une petite fenêtre par où la « pieuse solitaire » entendait l'office divin et recevait les choses nécessaires à la vie. Agnès Du Rochier vécut ainsi sans maladie jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans. « Elle était née riche; elle aurait pu, dit Saint-Foix, en visitant les prisonniers et les malades, contribuer pendant quatre-vingts ans au soulagement de bien des malheureux. Elle aima mieux gagner le ciel sans sortir de sa chambre. » Le nombre de ces sortes de recluses n'était déjà plus grand à la fin du XVIIIe siècle; il y en avait cependant encore au moment où éclata la Révolution française.

DUROCORTORUM ou **REMI**, ville de l'ancienne Gaule, dans la Belgique IIe, aujourd'hui REIMS.

DUROI ou **DUROIS** s. m. (du-roi). Comm. Tissu de laine, lisse, ras et sec, se rapprochant beaucoup de la tamise, mais plus serré, dont l'usage était autrefois très-répandu dans certains pays pour la confection des vêtements: *Le* DUROI *a pris naissance en Angleterre, à la fin du* XVIIe *siècle ou au commencement du* XVIIIe. *En France, on vantait beaucoup les* DUROIS *d'Amiens, que l'on exportait en quantités énormes pour l'Espagne, où l'on en faisait des manteaux.* (W. Maigne.)

DUROI (Jean-Philippe), naturaliste allemand, né en 1741, mort en 1786. Il exerça la médecine à Brunswick. Linné fils lui a consacré, sous le nom de *duroie*, un genre de plantes de la famille des rubiacées. Il a laissé, entre autres écrits: *Dissertatio de rosis et salicibus* (1771, in-4°).

DUROI (Henri), médecin hollandais. V. DUROY.

DUROIE s. f. (du-roî — de *Duroi*, botan. français). Bot. Genre d'arbres, de la famille des rubiacées, qui croît dans l'Inde.

DUROLLET ou **DUROULLET** (Marie-François GAND-LEBLANC, bailli ou marquis), auteur dramatique français, né à Normanville (Eure) en 1716, mort à Paris en 1786. Il fut officier dans les gardes françaises et devint, croit-on, commandeur de l'ordre de Malte. Le plus grand mérite de cet écrivain médiocre, bien que spirituel, c'est d'avoir deviné et encouragé le génie sublime du compositeur Glück, et de lui avoir fourni les livrets dont le musicien devait faire deux chefs-d'œuvre immortels; nous voulons parler d'*Iphigénie en Aulide*, opéra (1774, in-8°), et d'*Alceste*, opéra (1776). *Iphigénie* fut le premier ouvrage français de Glück. En outre, Durollet a composé les *Effets du caractère*, comédie en cinq actes et en vers, non imprimée, représentée au Théâtre-Français le 5 janvier 1752. L'ouvrage n'eut aucun succès. On a encore de lui: *Lettre sur les drames-opéras* (Paris, 1776, in-8°), et les *Danaïdes*, tragédie lyrique en cinq actes (Paris, 1784, in-4°).

DUROSNEL (Antoine-Jean-Auguste, comte), général de division, dont le nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Etoile, né à Paris en 1771, mort en 1849. Après avoir servi, dès 1783, comme enfant de troupe, il fit les campagnes de la Révolution, et devint colonel en 1799; il gagna le grade de général de brigade à Austerlitz, sauva la vie à Napoléon à la bataille d'Iéna, et fut créé comte et gouverneur de l'Ecole militaire des pages en 1808. Il combattit ensuite en Espagne, où il obtint le grade de général de division, accompagna l'empereur en Allemagne en qualité d'aide de camp (1809), et tomba blessé au pouvoir de l'ennemi sur le champ de bataille d'Essling. Rendu peu après à la liberté, il prit part aux guerres de 1812 à 1814, et eut le commandement en second de la garde nationale de Paris pendant les Cent-Jours; il resta alors sans emploi jusqu'en 1830, fut attaché à Louis-Philippe en qualité d'aide de camp (1832), siégea à la Chambre des députés de 1830 à 1837, puis à la Chambre des pairs.

DUROSOY (Jean-Baptiste), historien français, né à Belfort en 1726, mort en 1804. Il fit partie de l'ordre des jésuites, professa la théologie à Colmar, et alla terminer ses jours en Suisse. Ses principaux écrits sont: *Histoire généalogique de la maison de Vigier* (in-fol.); *Philosophie sociale*, ou *Essai sur les devoirs de l'homme et du citoyen* (1783).

DUROSOY (Barnabé FARMIAN DE ROSOY, dit), écrivain français, né à Paris en 1745, mort sur l'échafaud en 1792. Littérateur des plus féconds, écrivain distingué, il inonda le théâtre de ses productions, et l'étalage des libraires de livres d'histoire, de morale, de métaphysique et de philosophie politique. Le 12 mai 1770, il fut envoyé à la Bastille pour deux ouvrages dont il n'était peut-être pas l'auteur: les *Jours*, qu'on attribue à l'abbé Remy, et le *Nouvel ami des hommes*. Il n'en sortit que le 21 juillet 1770. Ce fait est d'autant plus curieux que Durosoy était un royaliste dévoué et sincère, à en juger du moins par sa conduite à l'époque de la Révolution. L'année suivante (1771), il publia un volumineux et fastidieux recueil, intitulé les *Annales de la ville de Toulouse*, que l'abbé Sabatier juge sévèrement. De cette époque à l'année 1789, Durosoy fit représenter un grand nombre de tragédies et de comédies. C'est alors qu'il fonda, en 1789, la *Gazette de Paris*, qui vécut jusqu'au 10 avril 1792. « On ne fait pas généralement de la *Gazette de Paris* le cas qu'elle mérite, dit M. Eugène Hatin. Elle n'offre assurément ni en qualités, ni en défauts, rien de bien saillant, rien qu'on puisse citer particulièrement. Ce n'en est pas moins, cependant, une des premières feuilles que doive consulter l'historien qui veut connaître à fond les vœux, les menées, les projets du parti de la résistance pendant ce qu'on pourrait appeler le premier acte de la Révolution. Elle a donc une valeur intrinsèque incontestable; elle abonde en faits, en renseignements précieux pour l'histoire des trois années qu'elle a vécu. »

Après l'emprisonnement du roi, Durosoy eut la généreuse, mais folle idée, d'engager les zélés partisans de Louis XVI à s'offrir comme otages pour obtenir l'élargissement de ce prince. On répondit à cet appel chevaleresque, et notre journaliste donna les noms dans sa feuille. C'était vouer bien des royalistes à une mort certaine. Il fut exécuté aux flambeaux, et montra la plus héroïque fermeté de caractère et de conviction.

On a de cet écrivain: *Mes dix-neuf ans, ouvrage de mon cœur* (Paris, 1762, in-12); *Lettres de Cécile à Julie* (1764, in-12); *Clairval philosophe* ou la *Force des passions* (1765, 2 vol. in-12); les *Sens*, poëme en six chants (1766, in-8°); le *Génie, le goût et l'esprit*, poëme en quatre chants (1766, in-8°), « qui fit voir, dit malignement la *Biographie* Michaud, que l'auteur ne possédait aucune des qualités qu'il voulait célébrer; » *Œuvres mêlées*, en vers et en prose (1769, 2 vol. in-8°); *Essai philosophique sur l'établissement des écoles gratuites de dessin pour les arts mécaniques* (1769, in-8°); *Annales de la ville de Toulouse* (1771 et années suivantes, 4 vol. in-4°); le *Joyeux avénement*, poëme (1774, in-8°); les *Devins français* ou le *Siége de Calais*, tragédie (1765, in-8°); *Azor* ou les *Péruviens*, tragédie (1770, in-8°), non représentée; *Richard III*, tragédie, représentée en 1781 (in-8°); *Henri IV* ou la *Bataille d'Ivry*, drame lyrique en trois actes, musique de Martini (1774, in-8°). L'ouvrage eut assez de succès et fut repris avec quelques changements en 1814; la *Réduction de Paris sous Henri IV*, drame lyrique en cinq actes, musique de Bianchi (1775, in-8°). Selon La Harpe, dans cette pièce, le Béarnais parle comme Arlequin, etc. Cette profanation ridicule valut à Durozoy le surnom désagréable de *Ravaillac second*. Ce fut son châtiment. L'auteur reproduisit sa pièce sous le titre de la *Clémence de Henri IV*; les *Mariages samnites*, opéra en trois actes, musique de Grétry (1776, in-8°); les *Deux amis* ou le *Vieillard*, opéra en trois actes (1779, in-8°); *Pygmalion*, opéra en un acte, musique de Bonesi, représenté en 1780 (in-8°); les *Trois roses* ou les *Grâces*, opéra en trois actes (1778, in-8°), représenté à Versailles en 1777; *Bayard* ou le *Siége de Mézières*, comédie lyrique en trois actes, jouée en 1788 (in-8°); l'*Amour filial*,